

La Balise

Votre périodique d'information au cœur de la commune.

N°103

Janvier
2021



SOMMAIRE

PAGE 2

EDITO DU MAIRE

PAGE 3

LA FIBRE OPTIQUE

PAGE 5

BILAN FINANCIER

PAGE 7

NOTRE
ENVIRONNEMENT

PAGE 8

CULTURE, LOISIRS,
ÉDUCATION

PAGE 10

C'EST NOUVEAU !

PAGE 11

ETAT CIVIL

PAGE 12

AGENDA 2021



Barbâtre
ÎLE DE NOIRMOUTIER

« Il suffit d'une minuscule graine d'espoir pour planter tout un champ de bonheur... et d'un peu de patience pour lui laisser le temps de pousser ». Marc Lévy.

Nous sommes tous dans l'attente. L'attente de nouvelles rassurantes, d'un monde meilleur, de nouveaux lendemains, d'un vaccin efficace, d'un vrai déconfinement, d'une reprise de l'économie, de la réalisation de nos projets personnels, professionnels, associatifs, communaux et intercommunaux.

Nous devons nous accrocher solidement à un mot « **ESPOIR** ». **L'espoir fait vivre !** Que serait une attente, sans espoir ? Donnons-nous des envies d'espoir, partageons les autour de nous avec toutes celles et tous ceux qui souffrent et désespèrent.

Nous avons ouvert la porte de l'année 2020 en nous souhaitant une belle, heureuse année et une bonne santé. Après les congratulations, les embrassades en famille, entre amis, les vœux échangés à cette occasion, nous nous sommes trouvés brutalement touchés en plein cœur par la **pandémie mondiale du COVID**. Une crise sanitaire que nous ne sommes pas prêts d'oublier, qui nous a figés, confinés, masqués, privés de lien social, et mis en danger.

Nous ne pouvons pas oublier ces longs mois de mal vivre. Malgré la douleur qui subsiste encore pour bon nombre d'entre nous, il nous faut **regarder devant, loin devant**. Pour cela nous allons nous appuyer **sur ce qui, dans cet isolement, nous a rapprochés**. L'engagement de tous les instants des soignants, des aidants, des pompiers, gendarmes, ASVP, et services, les beaux gestes entre professionnels, entre générations, **le partage, la solidarité**, que nous ne remercierons jamais assez.

Regarder devant, une nouvelle année : 2021, une année que nous allons nommer « **ESPOIR** ». Notre commune va continuer d'avancer, de se transformer, de s'ouvrir aux nouveaux arrivants, à l'accueil-intergénérationnel. L'attente a été longue, les obstacles n'ont pas manqué, mais avec détermination nous avons bataillé pour enfin engager la réalisation de ces beaux projets tant attendus : la résidence autonomie de la Rocterie, la halle de sports et loisirs, l'aménagement du quartier et de la place de l'église, le nouveau village de vacances de la Fosse.

Pour l'été, nous connaissons de nouvelles activités, pour la détente, le sport et les loisirs. Envie d'attractivité, de nouveaux commerces, de libérer nos sourires, de faire la fête, de marquer les 50 ans du PONT.

2021 - Le projet de territoire entre les 4 communes de l'île deviendra réalité, les actes après les discours, la mutualisation entre les services, une Communauté de Communes qui proposera un bel **ESPOIR** pour le court, moyen et long terme...

Plus que jamais, nous allons avoir besoin de nous faire plaisir, de planter des arbres, de faire pousser des fleurs, de semer tous ensemble ces graines d'espoir enrichies de goémon, qui feront de 2021, **une BELLE, HEUREUSE et RICHE ANNÉE. Et surtout une BONNE SANTÉ.**

Louis GIBIER – Maire de Barbâtre.



Directeur de publication :

Mr le Maire Louis GIBIER

Equipe de rédaction :

Mr le Maire Louis GIBIER
Sylvie GUEGUEN
Muriel GIBIER
Anthony HELIGON

Crédits photos :

Philippe CAUMONT
Michel POTTIER
CetV CHAMBON

Conception & impression :

GRAFFOCEAN
16 rue du Boucaud
85330 Noirmoutier-en-l'Île

OPTIQUE ARRIVE À BARBÂTRE

LA FIBRE

TOUT SAVOIR SUR LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE VENDÉE NUMÉRIQUE (FttH) À BARBÂTRE



Cyril PETRARU

EN RÉSUMÉ

Barbâtre comme toutes les communes de Vendée va bénéficier dans les trois années à venir (2021-2023) d'un **nouveau réseau de communication** s'appuyant sur la **fibre optique**. En effet, le département de Vendée a fait le choix de donner accès au Très Haut Débit à chaque foyer vendéen quel que soit sa localisation géographique. Cela fait de la Vendée un **département leader dans le domaine**. C'est un choix très ambitieux qui va nous permettre, de **ne plus connaître les difficultés habituelles de ralentissement**, d'images hachurées, de pages internet trop lentes dès que plusieurs personnes se connectent.

- Grâce à la Fibre Optique, dans les 3 ans qui viennent, si je le souhaite je pourrai bénéficier auprès de l'opérateur de mon choix d'un accès Très Haut Débit.
- Je serai informé dès que mon habitation sera raccordable au nouveau service et je pourrai suivre en ligne l'avancement du déploiement.
- Mon service Internet actuel continuera de fonctionner, mon téléphone sans internet branché sur la prise en T lui devrait ne plus fonctionner à partir de 2024. Orange précisera le calendrier exact et une solution de remplacement me sera proposée.

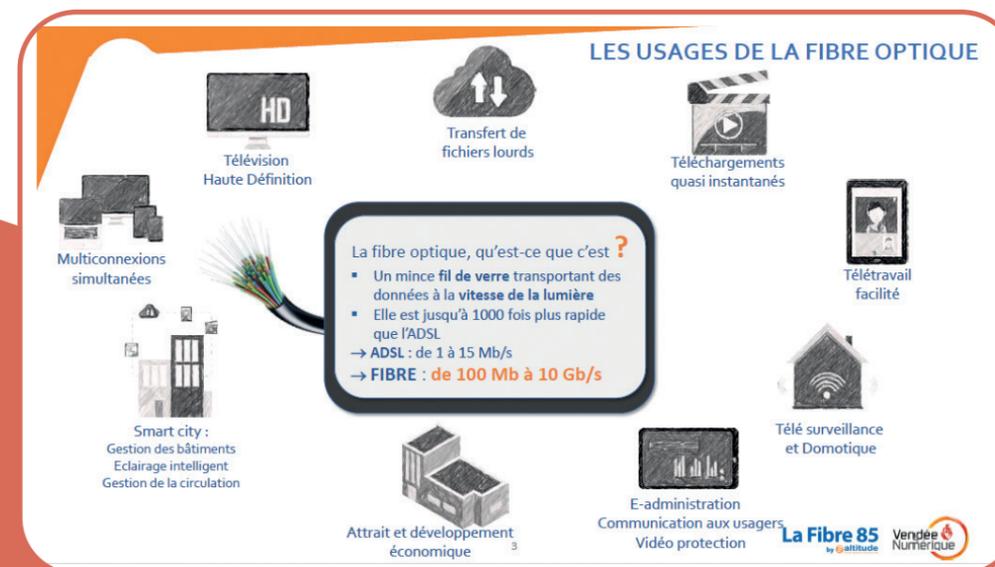
QU'EST-CE QUE LA FIBRE OPTIQUE ?

Comme son nom l'indique, ce sont des **ondes lumineuses qui circulent dans un long fil flexible** en verre ultra pur ou en plastique de quelques microns. Elle présente plusieurs avantages

par rapport à notre réseau existant basé sur la circulation de courants électriques dans des fils de cuivre.

1. La transmission des données peut se faire sur de longues distances, sans **aucune dégradation à la vitesse de la lumière** ;

2. Elle comporte **aucun risque de corrosion** et n'est pas sujette aux interférences ni aux perturbations électriques offrant ainsi un **fonctionnement plus stable et moins de pannes**.



QUELLES AMÉLIORATIONS VA-T-ELLE NOUS APPORTER ?

La fibre optique va nous permettre :

- De **bénéficier d'un débit beaucoup plus important** que le réseau actuel, quand dans le meilleur des cas aujourd'hui nous avons à Barbâtre entre 20 à 40 Mb (Mégabits/s), demain avec la fibre nous aurons plusieurs centaines de Mb voire milliers (on parle alors de Gigabits/s).
- De **ne plus avoir de différences de débit entre les quartiers**, les rues, suivant la distance de votre habitation au répartiteur.
- De pouvoir bénéficier de tous les services habituels avec une **garantie de qualité de service et de débit** quel que soit le nombre d'usagers au sein du foyer (téléphone, télévision, internet).
- De pouvoir profiter pleinement de toutes les innovations au cours des mois et des années à venir comme la **télé THD**.

COMMENT CELA VA SE DÉROULER SUR NOTRE COMMUNE ?

La fibre sera déployée sur la commune de Barbâtre comme sur tout le département **à partir de janvier 2021 jusqu'à décembre 2023**, avec plus de 3000 accès répertoriés (habitations, entreprises, bâtiments publics...).

C'est la société **Altitude Infra** qui a été choisie par Vendée Numérique comme maître d'œuvre pour déployer le réseau, elle s'appuiera sur des sous-traitants. Tous leurs véhicules seront identifiés avec le logo du projet.

La commune de Barbâtre a été organisée en **trois secteurs, un par année en fonction des choix techniques et des contraintes de déploiement du maître d'œuvre** (Cf. carte). La plupart du temps, la fibre va emprunter les mêmes conduits que le réseau existant soit en aérien, soit en souterrain. Si une chambre arrive à saturation, une nouvelle sera créée, de même si un poteau est trop chargé, il sera doublé pour pouvoir supporter la fibre. Cinq nouvelles armoires (répartiteurs) seront installées sur la commune pour permettre le raccordement des futurs abonnés.



COMMENT VAIS-JE POUVOIR ME RACCORDER À LA FIBRE ?

Septembre 2021, c'est la date prévisionnelle de **mise en service des premiers abonnés**. Vous serez informés dès que le service sera opérationnel pour votre habitation, vous pourrez alors si vous le souhaitez contacter un des opérateurs ayant signé un accord avec Vendée Numérique. La liste des opérateurs sera disponible sur le site de Vendée Numérique.

AURAI-JE DES TRAVAUX À EFFECTUER ?

Non, les frais de mise en service lors de votre souscription au service comprennent le passage de la fibre entre le point de raccordement sur le domaine public et la prise optique que le technicien installera dans la pièce où vous connecterez votre box. Le technicien passera la fibre comme pour votre installation actuelle soit en aérien soit en souterrain en passant par le fourreau existant.

Les seuls travaux supplémentaires peuvent être dus à une impossibilité d'emprunter le fourreau souterrain s'il est en mauvais état.

Oui, si un élagage des arbres de votre terrain est nécessaire pour permettre l'accès aux nacelles de l'entreprise intervenante. Un recensement des élagages nécessaires va être fait par le prestataire en coordination étroite avec les services de la mairie.

EST-CE QUE MON INSTALLATION ACTUELLE VA CONTINUER À FONCTIONNER ?

Le réseau cuivre existant va perdurer et donc mon service Internet avec ma box (téléphone, télévision, internet) va continuer de fonctionner si je ne fais pas le choix de prendre le nouveau service.

Ce qui va progressivement fermer en France c'est le service téléphonique déployé dans les années 60 qui fonctionne sans internet directement branché sur la prise en T. **Orange annonce démarrer sa fermeture à partir de 2024**, le calendrier reste à confirmer et naturellement toutes les précautions d'information et de remplacement de la ligne téléphonique seront prises.

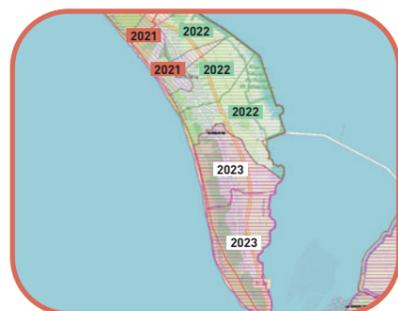
QUEL FINANCEMENT ?

Le financement du projet (280 Millions d'€) est assuré par les **Communautés de Communes** (13 %), le **département de la Vendée** (16 %) qui a aussi reçu le soutien et l'engagement de **l'Etat** (10 %), de la **Région** (6 %), portant la part des subventions publiques à 45 % du projet. Pour l'Île de Noirmoutier, la communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier contribue (Budget 2021) au financement du projet pour les 4 communes. De son côté, Vendée Numérique porte 55 % du financement à travers un partenariat avec 3 banques.

COMMENT SERAIS-JE INFORMÉ ?

Les services de la mairie, la commission économie, numérique et fibre optique a à cœur la réussite de ce projet innovant qui va nous permettre de répondre à toutes nos attentes en termes de communication, de développement de nouveaux services, de qualité de service. Nous aurons l'occasion de vous informer régulièrement de l'avancement du déploiement.

Si vous souhaitez des informations détaillées sur le projet de Vendée Numérique et avoir accès à partir de début 2021 à une carte interactive sur l'avancement du projet n'hésitez pas : www.vendeenumerique.fr.



Carte du découpage sur Barbâtre

FINANCIER



Catherine COESLIER

BILAN

Le Budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2020. Le projet de budget 2020 a été établi avec la volonté :

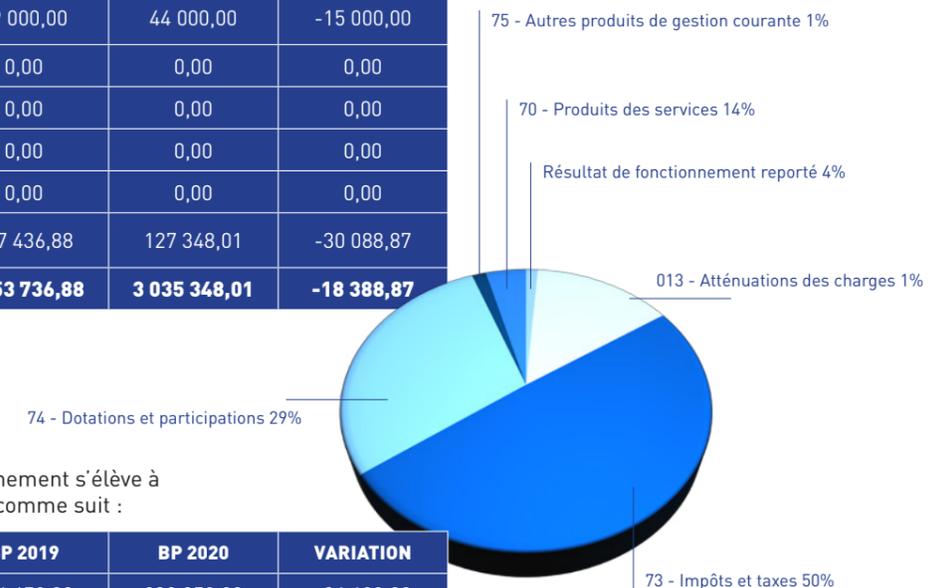
- De maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services ;
- De ne pas augmenter la fiscalité.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à **3 035 348,01 €** soit un budget en légère diminution de 0,60 % par rapport à celui de 2019 (3 053 736,88 €). Nous pouvons parler de stabilité.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE - ANNÉES 2019 ET 2020

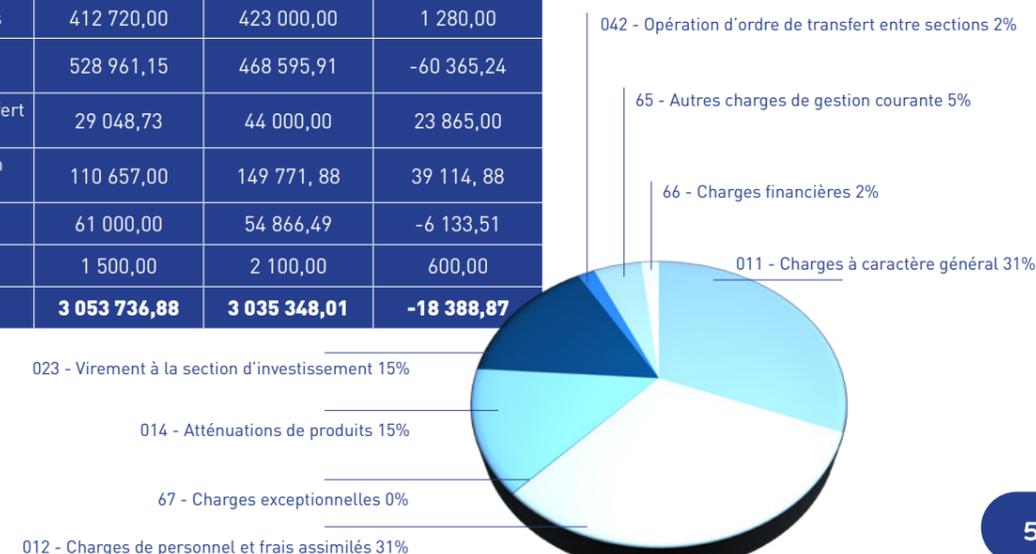
CHAPITRE	BP 2019	BP 2020	VARIATION
013 - Atténuations de charges	15 000,00	37 000,00	22 000,00
70 - Produits des services	443 300,00	434 300,00	-9 000,00
73 - Impôts et taxes	1 578 000,00	1 503 200,00	-74 800,00
74 - Dotations et participations	801 000,00	889 500,00	88 500,00
75 - Autres produits de gestion courante	59 000,00	44 000,00	-15 000,00
76 - Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 - Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78 - Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00
042 - Opérations d'ordre	0,00	0,00	0,00
Résultat de fonctionnement reporté	157 436,88	127 348,01	-30 088,87
TOTAL	3 053 736,88	3 035 348,01	-18 388,87



DÉPENSES

Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à **3 035 348,01 €**. Elles se répartissent comme suit :

CHAPITRE	BP 2019	BP 2020	VARIATION
011 - Charges à caractère général	964 450,00	939 850,00	-24 600,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	936 400,00	944 250,00	7 850,00
014 - Atténuations de produits	412 720,00	423 000,00	1 280,00
023 - Virement de la section investissement	528 961,15	468 595,91	-60 365,24
042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	29 048,73	44 000,00	23 865,00
65 - Autres charges de gestion courante	110 657,00	149 771,88	39 114,88
66 - Charges financières	61 000,00	54 866,49	-6 133,51
67 - Charges exceptionnelles	1 500,00	2 100,00	600,00
TOTAL	3 053 736,88	3 035 348,01	-18 388,87

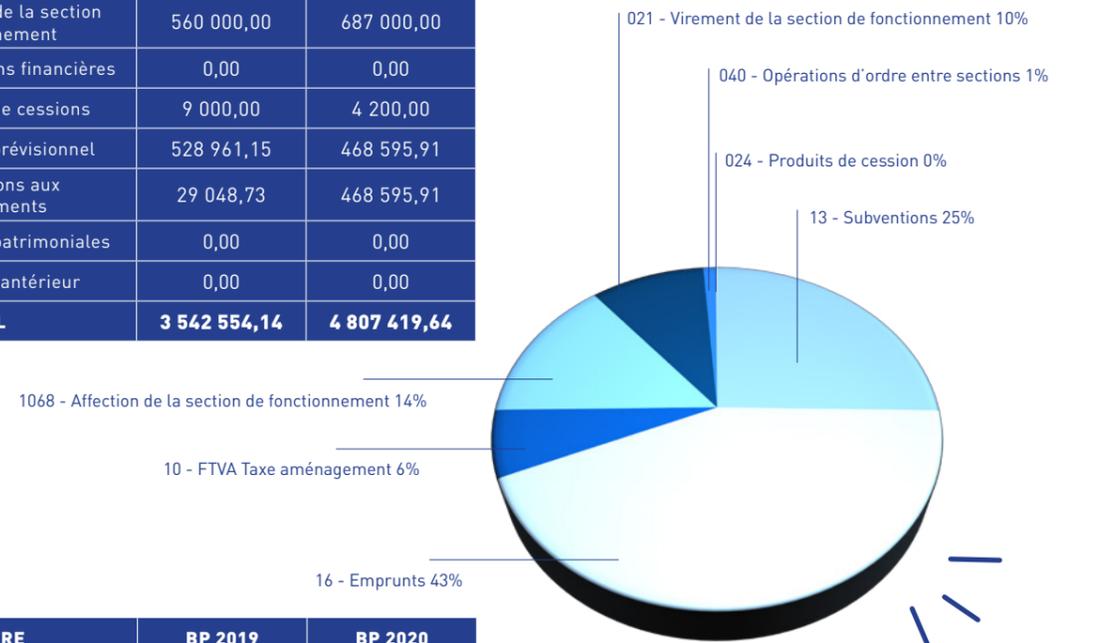


SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à **4 807 419,64 €**. Dans ce budget ont été notamment inscrits **les travaux de réaménagement de la rue de l'Eglise** pour **703 197 €** ainsi que la **réalisation de l'éclairage public** des rues de la Grande llette et des Billettes pour **138 876 €** en cours d'installation. En ce qui concerne les opérations sur les bâtiments communaux, **l'installation d'un pôle médical** en centre bourg a été réalisée pour un montant de **270 788 €** et la **construction de la halle de sports** représentant un investissement de **706 335 €** va voir le jour dans les prochains mois.

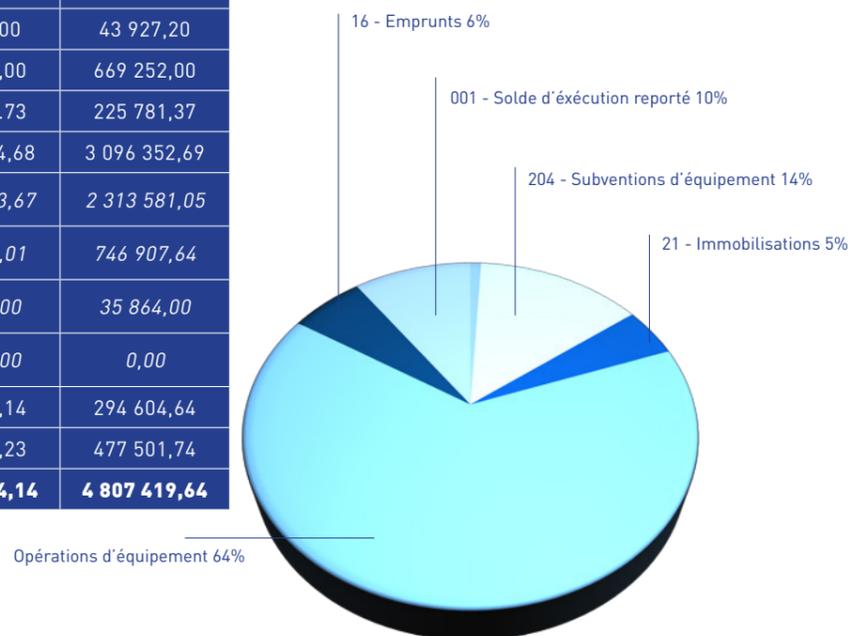
RECETTES

CHAPITRE	BP 2019	BP 2020
13 - Subventions	1 014 400,25	1 214 710,00
16 - Emprunts	1 167 894,01	2 080 000,00
10 - FCTVA Taxe d'aménagement	233 250,00	300 000,00
1068 - Affection de la section de fonctionnement	560 000,00	687 000,00
27 - Immobilisations financières	0,00	0,00
024 - Produits de cessions	9 000,00	4 200,00
021 - Virement prévisionnel	528 961,15	468 595,91
040 - Dotations aux amortissements	29 048,73	468 595,91
041 - Opérations patrimoniales	0,00	0,00
001 - Résultat antérieur	0,00	0,00
TOTAL	3 542 554,14	4 807 419,64



DÉPENSES

CHAPITRE	BP 2019	BP 2020
10226 - Taxes d'aménagement	1 055,36	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	19 270,00	43 927,20
204 - Subventions d'équipement	591 879,00	669 252,00
21 - Immobilisations corporelles	392 466,73	225 781,37
Opérations d'équipement	2 145 074,68	3 096 352,69
Opération 10001 Bâtiments communaux	1 337 933,67	2 313 581,05
Opération 10002 Voirie Communale	689 109,01	746 907,64
Opération 10004 Aménagement futur cimetière	57 332,00	35 864,00
Opération 10009 Aménagement pointe de la Fosse	60 700,00	0,00
16 - Emprunts	257 656,14	294 604,64
001 - Résultat antérieur	135 152,23	477 501,74
TOTAL	3 542 554,14	4 807 419,64



UNE TAXE DE SÉJOUR POURQUOI ?

La taxe de séjour a pour objectif de **ne pas faire supporter au seul contribuable local les frais liés au tourisme**. Les recettes de la taxe de séjour sont **entièrement affectées à la promotion du tourisme** de la collectivité perceptrice (art. L.2333-27 du CGCT).

La taxe de séjour contribue notamment à **financer les dépenses de propreté, de navettes gratuites et d'animations...**
 > <https://taxe.3douest.com/barbatre.php>

NOTRE ENVIRONNEMENT

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE



Sylvie GUEGUEN

Le jeudi 8 octobre, a eu lieu la réunion publique présentant **la mise en place du plan de gestion différenciée** sur notre commune. Audrey Laversin, stagiaire M1 paysage avec l'Agrocampus d'Angers sous le contrôle de Gaétane de la Forge, paysagiste conseil au CAUE de la Vendée, a présenté cette manière d'entretenir et gérer les espaces verts, de façon plus raisonnée, plus soucieuse de l'environnement. Deux panneaux explicatifs ont été posés sur 3 sites représentatifs de 3 types d'ambiance nécessitant une gestion particulière, le RP du Gois, le lotissement des Aigrettes, la place du Centre. Les cimetières se verront prochainement équipés de ce type de panneau informatif.

• Toutes les informations sur ce sujet sur <http://barbatre.fr/decouvrir-barbatre/espaces-verts/>.



LA POINTE DE LA FOSSE



Sylvie GUEGUEN

L'aménagement de cet espace qui sera conservé naturel se poursuit. Après les tables de pique-nique installées depuis 2016, des végétaux, arbres et arbustes ont été plantés début décembre. Le nécessaire a été fait afin d'assurer une bonne reprise à ces nouvelles plantations.

C'EST POUR BIENTÔT !



Jean-Maurice FOUASSON

QUARTIER DE L'ÉGLISE

En ce qui concerne la rue de l'église : **l'enfouissement des réseaux est terminé.** Courant janvier l'énergie aérienne sera basculée dans la partie souterraine, avec la reprise des branchements électriques des propriétés riveraines. Le réseau aérien sera neutralisé, avec dépose des poteaux et pose des lampadaires au printemps 2021.

LES TRAVAUX DE VOIRIE ET RÉSEAU

Les **travaux d'éclairage des rues de la Grande llette et des Billettes** ont commencé début décembre pour se terminer en mars.

Le chemin de Queue de Vache a subi une **aggravation de sa déformation suite à des travaux** réalisés par l'ASDI, rendant ainsi la circulation dangereuse. **Cette voie est interdite à la circulation, sauf aux propriétaires riverains, en attendant sa reprise complète par la commune au printemps 2021.**

Des **travaux importants seront également réalisés Rues des Lauriers et des Tamaris** par rabotage et mise en œuvre d'un tapis d'enrobé. Ces mêmes travaux seront réalisés **chemin des Primevères**, après le remplacement de la conduite de distribution d'eau potable en amiante par Vendée Eau dans les premiers jours de janvier 2021.

Une relance est effectuée auprès du Département pour la **réalisation de la liaison piétonne et cyclable le long de la route du Gois** (de l'office de tourisme à l'entrée du Gois).

Une étude est lancée pour **l'aménagement et la sécurisation du quartier de la rue de la Cure** (du monument aux morts à la rue du Camping).

L'ECLUSE DES 3 COËFS

Sur sollicitation de la municipalité, de grosses réparations sont enclenchées par la Communauté de Communes afin de **retrouver un fonctionnement normal de cette écluse, régulant l'irrigation de la plaine.**

ALTERNATIVE BARBÂTRE



Michel MORACCHINI

Très chers concitoyens,

En cette période de crise sanitaire, **l'équipe Alternative Barbâtre, vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021.** Nous sommes certains que toutes ces contraintes permettront de nous attacher un peu plus des personnes isolées ainsi que de nos anciens qui sont les plus fragiles. Espérons que cette nouvelle année permettra un rapprochement plus étroit avec les élus et que vous leur témoignerez une confiance accrue. Alternative Barbâtre s'engage à travailler en ce sens à défaut de pouvoir s'imposer dans la gestion de la commune. Prenez tous bien soin de vous, de vos proches et des personnes isolées.

Nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année.

LOISIRS, ÉDUCATION

CULTURE

BILAN ESTIVAL

Après un printemps, où les événements ont été annulés à cause du confinement, il était important pour la commune de maintenir le maximum de choses cet été. Seuls les concerts et bals ont été annulés, car les gestes barrières et la distanciation auraient été difficiles à faire respecter. Pour faire respecter au mieux les contraintes imposées par le contexte sanitaire, les spectacles ont eu lieu dans la cour de l'école (lieu clos), avec la mise en place d'un système de réservation. Cette solution a été bien accueillie par le public, malgré une baisse générale de la fréquentation, et par les artistes qui ont apprécié de jouer devant un public sans masque.



LES EXPOSITIONS



Sylvie GUEGUEN

Malgré la présence certaine des touristes, les expositions ont fait les frais de la situation sanitaire. Les visiteurs, hésitants pour entrer dans ces lieux clos, ont été beaucoup moins nombreux cette année à admirer les œuvres exposées par les différents artistes tout au long de l'été.



LES SURPRISES DE L'ÉTÉ

Deux compagnies ont accepté d'intervenir auprès de l'accueil Périscolaire « Les Petits Cagnots ». La Cie « Les Foufleurieux » et « La Silembloc Cie » ont présenté leurs spectacles, les décors et les instruments aux enfants du Centre.

LES PETITS CAGNOTS

Durant cette année 2020, un peu particulière, nous avons quand même bien profité à l'Accueil de Loisirs « Les Petits Cagnots ». Diverses activités ont été proposées que ce soit pendant les vacances scolaires, différents thèmes ont été proposés lors de celles-ci : Destination Canada, Partons en Safari, Harry Potter, les mercredis notamment pendant les ateliers proposés le matin à partir de la Grande Section et ce jusqu'au CM2, et les accueils du matin et du soir. La fréquentation est en augmentation ce qui permet une bonne dynamique de groupe et une ambiance chaleureuse au sein des Petits Cagnots.



LA ROSE DES DUNES

Dans le cadre de la semaine du goût, les classes de maternelle et de GS-CP de l'école de la Rose des Dunes ont été invitées à visiter la cueillette du Gois par M. D'Orgeval. Les élèves ont goûté les fraises sous différentes formes (confiture, jus de fruit, nature). Ils sont allés aussi les ramasser dans les champs. Ils ont découvert les outils qui servent dans l'exploitation agricole. Ils ont eu la chance de monter dans un vrai tracteur. Ce fut aussi l'occasion de sensibiliser à la biodiversité (mode de culture et animaux).

• Chacun est reparti heureux avec sa petite récolte. Cette visite était très riche et a donné lieu à des exploitations culinaire et scientifique en classe.



ESPACE SPORTS ET LOISIRS

Un magnifique graff a fait son apparition sur le pignon est du bâtiment où se situe le mur d'escalade.

La commande de cette œuvre d'art par la commune s'est faite auprès de la société Self Signal qui nous a fait rencontrer Pierre Gouttier, dit Ratz One.

Les enfants du centre de loisirs et des jeunes ont pu rencontrer l'artiste pendant la réalisation du graff.

Un reportage photo a été réalisé par Philippe Caumont, à revoir sur <https://www.facebook.com/A.a.Z.photos>.

Une table de ping-pong a été installée afin de diversifier les activités de la zone. Une table de pique-nique et des arbres ont aussi fait leur entrée sur le site.



C'EST NOUVEAU !

NOUVELLE ENSEIGNE DU CENTRE

KATIBAB à l'angle de la Route du Gois et de l'avenue de l'Océan.

Artisan-créateur, www.katibab.fr.

MÉDIC'OCÉAN (ANCIEN CRÉDIT AGRICOLE)

Chemin de la Plaine.

Regroupe déjà une **pédiatre** Madame Catherine FRANCOIS-CHERVET et une **gynécologue** Madame Tiphaine D'ORGEVAL. Un bureau est encore libre. (Renseignement en Mairie 02.51.39.68.58.).

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Monsieur et Madame BOISSONNET sont les nouveaux propriétaires du restaurant **CITRON MER** (ancien Petit Arthur).

Madame Valérie POIRIER est la nouvelle propriétaire du **BAR/PMU « LE BARBÂTRE »**.

BIBLIOTHÈQUE BARBÂTRINE

Mise en place du site internet, pour vous permettre de choisir vos livres de chez vous et de passer les récupérer à la bibliothèque aux horaires définis avec l'accueil, grâce au catalogue en ligne. Pour tout savoir, rendez-vous sur www.bibliothèque-barbatre.fr.

LES ASSOCIATIONS

IL Y A DU CHANGEMENT

RELATIONS INTERNATIONALES CULTURE ET MÉMOIRE DE BARBÂTRE

Président : Michel MORACCHINI
Secrétaire : Séverine GANTOIS
Secrétaire adjoint : Michaël DROUET
Trésorier : Robert GLÉMOT
Trésorière adjointe : Cécilia MORACCHINI

L'ASSOCIATION BARBÂTRINE DE PALETS

Président : Mickael BRAUD

06.74.87.16.86
braud.mickael@wanadoo.fr

Vice-présidente : Sabrina GICQUAUD-BAIZEAU
sabgicquaud@outlook.fr

Secrétaire : Franck LEGALL
legall_franck@orange.fr

Trésorier : Thierry REILLON
reillon.thierry85@gmail.com

AMICALE BOULISTE

Président : Didier ROUSSEAU
didier.rousseau85@orange.fr
Vice-président : Jean Luc PECHEU
Secrétaire : Jean-Pierre DAUVISSAT
jjpdauvissat@yahoo.fr
Secrétaire adjoint : Yannik COUSIN
Trésorière : Domnique MAUNY
Trésorier adjoint : Alain POILVAGE

Membre : Christophe CABANAS

Membre : Daniel MOREAU

Membre : Sébastien ROUSSEAU

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE BARBÂTRE

Président : David PELLETIER
Vice-Président : Francis MARTIN
Trésorier : Willy BERTHELOT
Trésorière adjointe : Corentine BOISNARD
Secrétaire : Céline BOBIN
Secrétaire Adjointe : Emilie RIO

CLUB LES CERFS VOLANTS GYM, SCRABBLE ET NOUVEAUTÉ MARCHÉ NORDIQUE

Marche nordique tous les mercredis de 9 à 11h avec des parcours variés plages, forêts, marais et découvertes du littoral.

Présidente : Odile FOUASSON
Vice-présidente : Jacqueline SAUVAGET
Trésorière : Dominique GUILLET
Secrétaire : Sylvie BLANCHARD
06 62 19 48 93
ou ablanchard31@sfr.fr

LES JARDINS DE FÉLICITÉ

Présidente : Georgette ELIE-BRIAND
02.51.39.45.88
Vice-président : Nadir HAMOUDI
Secrétaire : Myriam PRAUD
Trésorier : Franck LE GALL
Membres : Fabrice ROUSSEAU, Serge REBIFFÉ, Guy ATLÉ.

ÉTAT CIVIL

LES NAISSANCES

GAUTIER Emy le 31 janvier à Nantes

PINEAU Elyn le 17 février à La Barre de Monts

BEATRIX Lucas le 29 juillet à Challans

PENISSON Axelle le 5 septembre à Challans

DURAND ANNETTE Seny le 30 septembre à Challans

LES MARIAGES

YOUX Lolita et RALIERE Freddy le 7 mars

CLOUP Valérie et FILLETTE Arno le 14 août

BURON Stéphanie et BEON Antoine le 29 août

DURAND Romain et RAZAFINDRABOZY Hasina le 6 novembre



Mariage de Valérie CLOUP et Arno FILLETTE, sapeur-pompier volontaire à BARBÂTRE.

LES DÉCÈS

POILVAGE Jeannine (née MOREAU) le 3 janvier

GERVIER Franck le 13 janvier

BOINEAU Christiane (née GARBET) le 16 janvier

MERTENS Jacqueline (née CHAUVIN) le 15 février

PAQUIN Cécile (née BEUNET) le 22 février

BURGAUD Philippe le 23 mars

RAFAITIN Guy le 24 mars

DE VESTELE Bernard le 17 mars

RAIMOND Bélonie le 19 avril

BARAT Jean le 20 avril

CHÉNEAU Guy le 30 mai

MIGNÉ Robert le 31 mai

GUILLERME Nicole (née DUFIEF) le 6 juin

QUÉRÉ Pascale (née PAPIN) le 17 juin

PALVADEAU Guy le 6 juillet

LAURENT Daniel le 27 juillet

FAUCHER Serge le 19 août

FOUASSON Norbert le 31 août

CONTREMOULIN Colette (née JOURDAINNE) le 13 septembre

RAGOT Marie-Claude (née TURPEAU) le 21 septembre

BOBENRIETH Suzanne (née TRIFFAUT) le 2 octobre

BUREAU Viviane (née GUINAIS) le 3 octobre

CASSARD Philippe le 23 octobre

PRAMPART Jean-Michel le 24 octobre

DADANT Alice le 31 octobre

HUCHET Marie-Claude (née GRIMAUD) le 7 novembre

BOUCARD Jean le 10 novembre

POCHARD Mireille (née WALTHER) le 23 novembre

FOUASSON Josiane, Annick, Marie (née CHANTREAU) le 02 décembre

AGENDA 2021

DU 19 AU 29 JANVIER

Coproduction spectacle « Sur des rails »
Cie Lombric Spaghetti

29 JANVIER

Représentation public « Gum Over »
de la Compagnie Lombric Spaghetti

SAMEDI 20 FÉVRIER

Match de théâtre d'improvisation

SAMEDI 3 AVRIL

Chasse aux œufs par le Secours Populaire

DIMANCHE 25 AVRIL

Vide-greniers

DIMANCHE 9 MAI

Journée au jardin

VENDREDI 14 ET SAMEDI 15 MAI

Déferlante de Printemps

DIMANCHE 13 JUIN

Journée les Pieds dans l'eau

VENDREDI 18 AU DIMANCHE 20 JUIN

La Rue Marmaille

SAMEDI 19 JUIN

Les Foulées du Gois

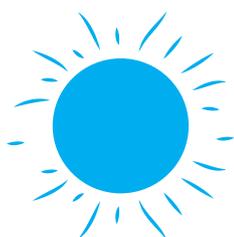
DIMANCHE 25 JUILLET

Vide-greniers

SAISON ESTIVALE DU 8 JUILLET AU 3 SEPTEMBRE

JEUDI 15 JUILLET

Foire à la brocante de l'Office de Tourisme



**RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS
DE LA COMMUNE SUR WWW.BARBATRE.FR**